

Gros plan sur

Coût d'une hospitalisation en région liégeoise

Comme chaque année, la Mutualité Chrétienne a analysé les factures hospitalières de ses membres qui ont fréquenté les hôpitaux belges. Voici les principaux enseignements de cette analyse pour les hôpitaux les plus fréquentés par les membres de la MC Liège (chiffres 2011).



© Michel Huart - BELNETS

Ce 8^{ème} baromètre hospitalier annonce plusieurs bonnes nouvelles. Grâce aux mesures prises par les autorités, le prix de l'hospitalisation est resté stable en 2011. Ainsi, le coût moyen d'une hospitalisation en chambre individuelle s'élève à 1.312 euros et, en chambre commune ou à deux lits, à 295 euros. Cette stabilisation est due au meilleur remboursement du matériel (pontage vasculaire en plastique ou vis par exemple). Mais cet effet est réduit à néant dans les chambres individuelles en raison des suppléments d'honoraires.

Néanmoins, le baromètre pointe du doigt plusieurs points sombres. Comme le souligne Jean Hermesse, secrétaire général de la Mutualité chrétienne : "trop de personnes ont encore une mauvaise surprise en découvrant leur facture d'hospitalisation. Un patient sur six paie plus de 1.000 euros, soit 260.000 Belges. Et un patient sur 25 paie plus de 2.000 euros. Des soucis de santé conduisent encore et toujours, dans notre pays, à des soucis de portefeuille".

Regardons plus précisément les huit hôpitaux les plus fréquentés par les membres de la MC Liège en 2011.

Chambre individuelle

Au niveau des chambres individuelles d'abord, pas de changement dans le haut du classement par rapport à l'année passée. Le

CHC St-Vincent/Ste-Elisabeth est le plus onéreux pour le patient avec des pourcentages moyens d'honoraires de 147%. Il a cependant diminué sa moyenne de suppléments d'honoraires par rapport à 2010 alors que le CHR de Huy et le Centre hospitalier du Bois de l'Abbaye et de Hesbaye (Seraing) ont augmenté leur moyenne des suppléments entre 2010 et 2011. Les factures les plus chères proviennent du CHC - St-Vincent/Ste-Elisabeth et du CHR de la Citadelle.

Accouchement

La chambre individuelle est choisie pour une admission sur quatre lors des hospitalisations classiques. Par contre, pour les accouchements, ce type de chambre est choisi dans 72% des cas. Ceci est compréhensible car les jeunes parents préfèrent accueillir leur enfant dans l'intimité.

Ce choix a cependant un coût ! Pour un accouchement par voies naturelles (pas de césarienne), vous payez en moyenne 255 euros en chambre double ou commune mais 1.211 euros dans une chambre individuelle ! Dans la région, c'est le CHR de la Citadelle qui mène la politique la plus modérée dans ce domaine.

Chambre à 2 lits ou commune

Au niveau des chambres à 2 lits ou communes, les risques de factures élevées sont beaucoup plus limités. Quant aux suppléments d'honoraires, en 2011, ils n'étaient plus demandés que dans une quinzaine

Hôpitaux les plus fréquentés par les membres de la MC Liège (par ordre décroissant)

Moyenne en hospitalisation classique - Chambre individuelle

Établissement	% suppl. d'honoraires maximum 2011	% suppl. d'honoraires moyens 2011	Augmentation des suppl. d'honoraires 2011	Montants suppl. d'honoraires moyens 2011	Facture totale moyenne du patient 2011
CHU de Liège	200%	78%	0,36%	1.257 €	1.732 €
CHR de la Citadelle	200%	95%	0,89%	1.345 €	1.825 €
CHC - Cliniques St-Joseph (Liège), de l'Espérance (Montegnée) et N-D (Waremmes) et Hermalle /S Argenteau	250%	91%	-3,06%	1.132 €	1.748 €
CHC - Cliniques St-Vincent (Rocourt) et Ste-Elisabeth (Heusy)	250%	147%	-3,26%	1.599 €	2.194 €
CHR de Huy	200%	80%	11,84%	1.065 €	1.443 €
CH du Bois de l'Abbaye et de Hesbaye (Seraing)	200%	94%	16,13%	1.110 €	1.568 €
Clinique André Renard (Herstal)	150%	61%	-10,89%	703 €	1.182 €
CH Peltzer - La Tourelle (Verviers)	200%	78%	-7,95%	913 €	1.474 €

Accouchement naturel en chambre individuelle

Établissement	Montant des suppl. honoraires 2011	Montant des suppl. de chambres 2011	Montant du total patient 2011
CHC cliniques St-Joseph (Liège)	1.733 €	369 €	2.315 €
CHC - cliniques St Vincent (Rocourt) et Ste Elisabeth (Heusy)	1.674 €	371 €	2.266 €
CHU de Liège	1.246 €	178 €	1.634 €
CH du Bois de l'Abbaye et de Hesbaye (Seraing)	1.244 €	160 €	1.602 €
CHR de Huy	1.172 €	198 €	1.562 €
CH Peltzer - La Tourelle (Verviers)	1.099 €	166 €	1.523 €
CHR de la Citadelle	1.063 €	202 €	1.462 €

d'hôpitaux belges. Parmi ceux-ci, nous retrouvons le CHC St-Vincent et Ste-Elisabeth ainsi que le CHC St-Joseph. Leurs factures sont donc généralement plus élevées que la moyenne nationale dans ce type de chambre avec des pourcentages de suppléments d'honoraires moyens de respectivement 22% et 5% dans ce type de chambre.

Lire aussi l'encart ci-contre concernant les suppléments d'honoraires.

Simulez votre facture sur www.mc.be !

Sur le site de la MC, un module vous permet de comparer simultanément les pratiques tarifaires de quatre hôpitaux de votre choix. Attention toutefois, les montants indiqués ne constituent pas un engagement de l'hôpital : la facture réelle peut être plus ou moins élevée selon la lourdeur de l'intervention, le conventionnement ou non du médecin, le type de matériel, la durée de séjour... Il s'agit seulement d'indications.

L'hospitalisation : avant, pendant, après

Une brochure complète, à votre disposition gratuitement, vous informe et vous conseille sur les démarches à entreprendre avant, pendant et après une hospitalisation. Elle est disponible sur simple demande au 0800 10 9 8 7.



© Van Peltier Nacchio Moro

La Mutualité à vos côtés

La MC recommande aux patients d'être vigilants et de toujours demander, avant une hospitalisation programmée, des informations sur les suppléments qui leur seront facturés. A la demande des patients, les établissements hospitaliers sont tenus de lui transmettre un exemplaire de la déclaration d'admission comportant les tarifs de l'hôpital. Vous hésitez sur ce qui vous est ou sera facturé ? Le service Défense des membres de votre Mutualité (04/221.74.44) est à votre disposition, sans frais. Vous pouvez obtenir aussi plus d'informations auprès de votre conseiller mutualiste ou en téléphonant gratuitement au 0800 10 9 8 7.



© iStockphoto.com

Les suppléments d'honoraires interdits en chambres communes et à deux lits

Depuis le 1^{er} janvier, plus aucun médecin - qu'il soit conventionné ou non - ne peut réclamer de suppléments d'honoraires au patient hospitalisé en chambre commune ou à deux lits.

La mesure qui vient d'être prise est très importante lorsque l'on sait que, dans certaines spécialités, la proportion de médecins non conventionnés est importante (50% des gynécologues, 36% des orthopédistes, 34% des radiologues...). Cette mesure permet au patient d'envisager toute hospitalisation de manière plus sereine sur le plan financier, en optant pour une chambre commune ou à deux lits.

Précision importante : à l'heure actuelle, cette mesure n'est pas d'application en hospitalisation de jour. Rudolphe Bastin (Directeur de la MC Liège) constate : "en médecine ambulatoire (soins sans hospitalisation), il est impossible d'avoir une lisibilité de ce qui se passe. On peut craindre qu'en hospitalisation de jour, on assiste à des mouvements très divers et il y a donc un véritable enjeu d'information pour arriver à une meilleure lecture de ce qui se passe dans notre région pour nos membres. Nous devons également surveiller une répercussion à la hausse en chambre individuelle, en compensation de la suppression des suppléments d'honoraires en chambres communes et à deux lits".

Mutualité chrétienne de Liège
Place du XX Août 38 - 4000 Liège
Editeur responsable : Rudolphe Bastin
Coordinatrice Presse et Médias : Stéphanie Bouton
Tél. : 04/230.16.57 - Service Communication-Marketing

courriel : enmarche.liege@mc.be

Une erreur dans votre adresse postale ? Signalez-le via www.mc.be/journal ou au 0800 10 9 8 7

Événement

Baby Days 2013 : le salon des tout-petits et de leurs parents

Vous êtes futur parent ou jeune parent ? Les spécialistes de la petite enfance vous fixent rendez-vous les 16 et 17 mars aux Halles des Foires de Liège. Grâce à la MC, remportez 2 entrées au salon !

Comme chaque année en mars, une centaine d'exposants se réuniront lors du salon Baby Days pour vous renseigner dans des domaines aussi divers que l'alimentation, la santé, les jeux et les loisirs, la puériculture, la mode... Sponsor de l'événement, la MC sera présente pour informer et conseiller les futurs parents.

La MC à vos côtés

Repos de maternité, prime de naissance, congé parental, assurances hospitalisation, soins des petits... : nos conseillers mutualistes vous seront d'une aide précieuse pour vous accompagner dans vos démarches administratives, vous renseigner et vous expliquer les différents avantages dont vous pouvez bénéficier grâce à votre assurance complémentaire.

Dans notre espace bien-être, des professionnels de la santé aborderont avec vous la préparation à l'accouchement, les massages anticoliques pour bébé, la rééducation postnatale... Pour rendre votre visite

plus agréable, un coin à langer ainsi qu'un espace allaitement seront également prévus.

Les puéricultrices d'Aide & Soins à Domicile prennent soin, chez vous, de votre enfant malade, jusque 12 ans inclus. Elles seront à votre disposition sur notre stand pour répondre à toutes vos questions ! Précision importante : depuis le 1^{er} janvier, ce service est gratuit 10 jours par an et par enfant.

Pendant que vous vous informez, les animateurs de Jeunesse & Santé s'occuperont de vos enfants : n'hésitez pas à les rencontrer, ils vous présenteront leur offre d'activités, plaines et séjours pour les enfants dès 3 ans.

Gagnez un Teddy !
Toutes les demi-heures, un concours vous permettra de gagner un "coldhot Teddy", une bouillotte en forme d'ourson qui se réchauffe



au four à micro-ondes et qui soulage naturellement la douleur.

10 X 2 entrées à gagner

Vous souhaitez venir au salon Baby Days ? Soyez nos invités ! Nous avons 20 X 2 entrées gratuites à offrir. Pour les obtenir, envoyez un e-mail avec vos coordonnées complètes à contact.liege@mc.be avant le mercredi 6 mars. Les gagnants seront prévenus par e-mail.

INFOS PRATIQUES :
Où ? Aux Halles des Foires de Liège, quai de Wallonie à 4000 Liège.
Quand ? Les 16 et 17 mars de 10h à 18h.
PAF ? 7,50 euros - gratuit pour les enfants de - de 12 ans.
Plus d'infos et bon de réduction : www.babydays.be

SPORT

Courir en groupe pour la forme et le plaisir



Vous êtes peu ou pas sportif et vous souhaitez améliorer votre condition physique ?

Le programme Je Cours Pour Ma Forme est fait pour vous ! Encadré et conseillé par des animateurs, vous courez en groupe selon un plan d'entraînement progressif qui débute au niveau zéro. La progression s'étend sur 12 semaines, au rythme de 3 entraînements hebdomadaires (un entraînement en groupe, et les deux autres seul mais aidé par des fiches d'entraînement). Au terme des 3 mois, vous serez capable de courir 5 km. Pour ceux et celles qui le désirent, des entraînements de niveau 2, dont l'objectif est d'arriver à courir 10 km, sont aussi proposés.

Les maîtres-mots du programme sont le plaisir, la santé et la convivialité. Rejoignez-nous à Angleur, dans le Parc du Château de Péralta, tous les mardis à 18h du 5 mars au 21 mai.

PAF : 15 EUR pour les membres de la MC au lieu de 30 EUR.

Plus d'infos et inscriptions : [04/366.14.44](tel:043661444) ou acsa@swing.be
Vous trouverez d'autres lieux d'entraînement sur le site internet www.jecourspourmaforme.be

ÇA SE PASSE

Papi'on 2013 : 3 jours pour les 50 ans et plus

Avec ses 160 exposants et le foisonnement de conférences, animations, workshops de décoration, découvertes culinaires et les défilés de mode, Papi'on constitue un événement de référence qui pose un regard neuf sur le public des 50 ans et plus.

Toutes les sphères d'intérêt des seniors y sont présentées d'une manière directe et dynamique : bien-être, santé, art de vivre, temps libre, social, droits, finances...

Sponsor de l'événement, la MC Liège sera présente durant les 3 jours pour y présenter son offre de services destinée aux aînés.

Où ? Aux Halles des Foires de Liège, quai de Wallonie à 4000 Liège.

Quand ? Les 22, 23 et 24 mars de 13h à 18h.

Plus d'infos : www.papiion.be et dans notre prochaine édition.

>> 6 jours pour réfléchir à une mise en œuvre de la santé mentale

Le Mouvement pour une psychiatrie démocratique dans le milieu de vie organise son 3^{ème} Forum sur le thème "Collectifs, ateliers, vie quotidienne. Six jours pour réfléchir à une mise en œuvre de la santé mentale sur des territoires". Ce Forum devrait permettre de découvrir, réfléchir ou dessiner des perspectives quant aux collectifs, ateliers, voire micro-entreprises qui s'occupent des problèmes de santé mentale en les inscrivant dans plusieurs logiques (sanitaire, économique, relationnelle, sociale, culturelle...). L'enjeu est de taille quand on sait qu'une personne sur quatre souffre au cours de sa vie d'un problème de santé mentale.

Ce Forum est un espace de recherche. Les perspectives communes seront dessinées à travers six jours de rencontres, débats, expositions, visites qui se dérouleront à travers la ville de Liège.

Quand ? Du 8 au 13 mars.

Plus d'infos : www.psychiatries.be

Conférence/débat

Lutte syndicale en Indonésie, le cas du textile

Solidarité mondiale et la JOC vous invitent à une conférence avec Ludovicus Mardiyono, Président de la JOC Internationale.

L'usine "PT MICRO" de Bandung fabrique des vêtements pour des marques européennes renommées mais, pour ses quelque 1.000 employés, elle n'applique pas les normes relatives aux conditions de travail décentes et au salaire minimum. Parmi ceux-ci, Ludovicus a fait partie de la création d'un syndicat afin de dénoncer les conditions de travail inacceptables des travailleurs (pour la plupart travailleuses) de celle-ci.



En juin 2011, des centaines de travailleurs ont été licenciés sans aucune autre motivation que leur appartenance syndicale.

Grèves et manifestations ont alors été réprimées de manière très violente au point qu'une travailleuse enceinte a perdu

son enfant. Les travailleurs ont ensuite sollicité l'appui d'organismes internationaux tels que la JOC Internationale, et interpellé leur ministre du travail ainsi que la Cour internationale des droits de l'homme...

Cette soirée sera l'occasion d'un témoignage

sur cette lutte syndicale en Indonésie et d'un débat sur les liens entre celle-ci et les actions à mener chez nous.

Quand ? Le jeudi 28 février à 17h30.
Où ? A la CSC de Liège, boulevard Saucy 8-10 à 4020 Liège.

Entrée gratuite, apéro et sandwiches.
Plus d'infos : [04/232.61.61](tel:042326161) ou laermans@moeliege.org

Des centaines de travailleurs ont été licenciés sans aucune autre motivation que leur appartenance syndicale.

BANDAGISTERIE - MATÉRIEL D'AIDE & DE SOINS

Humidificateur Vicks



Sans le savoir, nous respirons 12.000 litres d'air par jour ! Il nous est donc vital de respirer de l'air pur et humidifié. Plus particulièrement encore pour les personnes âgées, les enfants et les malades.

En plus de la pureté, l'humidité de l'air est importante. De l'air trop sec rend l'absorption d'oxygène difficile et nous fatigue. Cela nous rend également plus sensible aux infections et aux problèmes pulmonaires. Il rend notre peau sèche et peut même donner de l'eczéma. Ouvrir une fenêtre en hiver, n'est pas la solution car l'air froid à l'extérieur est encore plus sec. L'humidité idéale de l'air est de 45 à 65 %. La seule solution est un humidificateur.

- Caractéristiques :
- > Capacité d'humidification: env. 3,7 litres/24h
 - > Convient pour des pièces d'environ 15 m², pour les chambres de bébé ou d'enfants
 - > Puissance : 21 Watts
 - > Garantie : 2 ans
 - > Peut être utilisé avec les Vicks vapo pads

78 euros - remise de 20% accordée aux membres MC de la Province de Liège. Les 5 Vicks vapo pads se vendent au prix de 9,95 euros - 20% également durant ce mois de promo.

Plus d'infos et achat auprès des magasins Solival :
> Route du Condroz 475 à 4031 Angleur - 04/367.15.15.
> Kirchstraße 39B à 4700 Eupen - 087/88.17.15.
www.solival.net

Offre valable jusqu'au 20 mars 2013.